

**Nombre de membres :**

- En exercice : 22
- Présents : 15
- Votants : 21
- Procuration(s) : 6
- Absent(s) excusé(s) : 6
- Absent(s) : 1

**DEL 2025\_018**

**Date de convocation :**

le 19 février 2025

**Date d'affichage :**

le 19/02/2025

*Fait à Aigondigné,*

*Le 05 mars 2025*

*Ont signé au registre  
tous les membres  
présents.*

**L'an deux mil vingt-cinq, le cinq du mois de mars** à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougou, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

Report de la réunion initialement prévue le 25 février 2025 :

- 26/02/2025 reportée au 05/03/2025

**CONVOQUES :** AIMON Céline, AUDÉ Laurent, BAUMGARTEN Christian, BOURDIER Christine, COUSSET Alain, DAGUTS Karine, DIDIER Emilien, DOBIOT Philippe, DUMORTIER Roselyne, GOMES-TEXEIRA François, HIPEAU Gaëlle, LARGEAU Vanessa, LE BARS Arlette, LECULLIER Lysiane, MAGNE Didier, MARTINEZ Olivier, NOIZET Michel, ROUXEL Patricia, TEXIER Fernando, THIBAUT Evelyne, TROCHON Patrick, ZAPATA Laurie.

**Excusé(e)(s) et pouvoir(s) :** DAGUTS Karine à TROCHON Patrick, LECULLIER Lysiane à COUSSET Alain, MAGNE Didier à NOIZET Michel, ROUXEL Patricia à LARGEAU Vanessa, THIBAUT Evelyne à BOURDIER Christine, ZAPATA Laurie à LE BARS Arlette.

**Absent(s) :** HIPEAU Gaëlle

**Secrétaire de séance :** Olivier MARTINEZ

**Délibération 2025\_018 : AFFAIRES FONCIERES / URBANISME**

***Objet : Convention ID79 sur la requalification de la RD 324 - Rue Pauline Roland  
et la RD 304 - Rue Jacques Bujault***

Madame la première adjointe au Maire rappelle que la Commune d'Aigondigné envisage l'aménagement de la RD 304 à Tauché sur la Commune de Ste-Blandine, avec pour objectif prioritaire la sécurisation des piétons.

Il convient de recruter un maître d'œuvre qui aura la charge de réaliser les études de conception, nécessaires au dépôt des dossiers de subvention et à l'exécution des travaux.

Pour engager cette opération et attribuer un marché de Maîtrise d'œuvre, Madame la première adjointe au Maire propose de solliciter l'accompagnement d'ID79 INGÉNIERIE DÉPARTEMENTALE pour les missions suivantes :

- Rédaction du pré-programme de l'opération,
- Rédaction des pièces administratives et techniques de la consultation (Règlement de consultation, Acte d'engagement, Cahiers des clauses particulières) incluant les réunions de travail pour finaliser la rédaction de ces pièces,
- Mise au point de la procédure de consultation,
- Accompagnement dans l'analyse des candidatures et des offres,
- Participation aux éventuelles auditions puis négociations.
- Participation à la réunion de lancement de l'opération

Le montant forfaitaire de la mission d'ID79 INGÉNIERIE DÉPARTEMENTALE s'élève à 2 400 € net.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :**

- **DECIDE** de choisir ID79 INGENIERIE DEPARTEMENTALE pour assister la Commune dans l'élaboration d'un pré programme et pour l'organisation de la consultation de Maîtrise d'œuvre.

-

- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer la convention d'intervention entre la Commune et ID79 INGENIERIE DEPARTEMENTALE.

Le secrétaire de séance,

*Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le : .....  
Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,  
et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux  
mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*

Le Maire,  
Patricia ROUXEL

